



MOBILITÉS

Des bus plus petits
sur les lignes villennoises
> p. 4

ENFANCE

Le périscolaire assuré
dès le matin dans les écoles
> p.9

CULTURE

Une saison culturelle
lumineuse et engagée
> p. 18

SOMMAIRE

3. Édito

4. Mobilités

- Des bus plus petits sur les lignes villennoises
- Sécurité des piétons au complexe sportif

6. Cadre de vie

- Breteuil : des choix forts pour protéger le cadre de vie
- Fauveau : la transformation du quartier bientôt lancée

8. Vie scolaire

- Des travaux tout l'été pour une rentrée réussie



9. Enfance/Jeunesse

- Le périscolaire assuré dès le matin dans les écoles

10. Vie municipale

- Un engagement pluriannuel en faveur des familles
- Disparitions de Janine de la Vauzelle et de Michel Bloqué.
- Quelles évolutions pour la taxe foncière en 2025 ?

13. Transitions

- L'inventaire qui veut préserver la biodiversité

14. Santé

- Espaces sans tabac : la commune se met en conformité avec le décret national

15. Seniors

- Semaine bleue : partage et découvertes au programme

16. Vie associative

- Une rentrée associative toujours aussi dynamique

17. Sport

- Des équipements améliorés pour la rentrée sportive

18. Culture

- Une saison culturelle lumineuse et engagée
- Des fresques pour réinventer l'espace public
- Le désherbage, une pratique indispensable pour la bibliothèque



21. En images

- Retour sur les derniers événements

22. Agenda

26. Tribunes

Inscrivez-vous à la newsletter :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

Suivez-nous sur :



Mairie de Villennes sur Seine



@villennessurseine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau

Responsable de la publication : Thomas Chaigne

Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux

Réalisation : Service Communication

Crédits photos : Services municipaux

Impression : Imprimerie Jasson Taboureau

Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié

3 200 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2025



Chères Villennoises,
chers Villennois,

L'automne marque toujours un temps fort dans la vie de notre commune. Après la pause estivale, chacun retrouve ses repères : les enfants dans les écoles, les associations dans leurs locaux, les commerçants dans leurs rythmes et les services municipaux dans leurs missions au quotidien.

Cette rentrée 2025 s'inscrit dans une dynamique collective, avec des enjeux multiples : scolaires, culturels, associatifs, environnementaux, mais aussi citoyens. Le Forum des associations, les premiers spectacles de la saison culturelle, la reprise des écoles et des activités périscolaires témoignent de cette vitalité locale.

Dans les écoles, les équipes pédagogiques et les agents municipaux ont œuvré tout l'été pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Les familles peuvent désormais bénéficier d'un accueil périscolaire dès le matin, directement dans les établissements, simplifiant ainsi les journées de chacun.

Les mobilités évoluent également, avec l'arrivée de bus plus adaptés aux rues de Villennes et la mise en service d'une consigne à vélos sécurisée. Ces ajustements, tout comme les travaux de voirie programmés dans plusieurs quartiers, visent à améliorer les déplacements de tous.

La rentrée est aussi l'occasion de se projeter dans les mois à venir. À l'approche des échéances électorales, chacun est libre d'exprimer ses idées et ses convictions. Il est essentiel que ce temps démocratique se déroule dans le respect des institutions et des personnes, avec pour seul objectif l'intérêt général.

Dans ce contexte, la Municipalité reste pleinement mobilisée pour assurer la continuité du service public, accompagner les habitants dans leurs démarches et soutenir les initiatives locales.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée, riche en découvertes, en rencontres et en projets partagés.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

MOBILITÉS

Des bus plus petits sur les lignes villennoises

Souhaité par la Municipalité depuis le début du mandat, l'usage de bus plus adaptés aux rues de Villennes est opérationnel depuis fin août.

Appelés « Midibus », ces véhicules sont mieux adaptés à la voirie locale et à la fréquentation sur les lignes de Villennes. Ils sont en service depuis fin août pour assurer le fonctionnement des lignes 6527 et 6528 (anciennement 27 et 28). Dès le début du mandat, la Municipalité a formulé des demandes répétées auprès de Keolis et Ile-de-France Mobilités pour obtenir des bus plus adaptés à la configuration des routes villennoises, très étroites en certains endroits fréquentés.

1,25 m

C'est la différence de longueur entre les anciens et les nouveaux bus.

22 cm

C'est la différence de largeur entre les anciens et les nouveaux bus.



Objectif : réduire encore les tailles

Un premier pas avait été fait en novembre 2023 avec une expérimentation menée en présence des élus sur les trajets des lignes concernées. Cela avait permis de constater que le gabarit réduit des Midibus était beaucoup plus adapté aux contraintes de Villennes. « C'est une première étape, assure Jérémie

my Olivier, chef du département Transition énergétique chez Ile-de-France Mobilités. L'objectif fixé avec la Municipalité, la communauté urbaine GPS&O et Keolis est d'exploiter ces lignes avec des bus encore moins longs et de mettre en place des véhicules hybrides plutôt que des thermiques. »

Voie verte : travaux programmés

La création d'une voie verte sur la route d'Orgeval a été programmée par la communauté urbaine GPS&O. Les travaux devraient débuter cet automne. Ce type d'aménagement est réservé aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux trottinettes, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers. Interdite à la circulation motorisée, elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristiques, de loisirs ou du quotidien.



Garer votre vélo en toute sécurité



La consigne à vélos sécurisée VéloStation est en fonction avec des modalités simplifiées. Cette consigne à vélos collective de 18 places est localisée à l'entrée du parking du commerce et accessible 7 jours sur 7 et 24h/24. Elle est strictement réservée au stationnement des vélos, électriques ou non. Tarif : 18 € par an.

Inscriptions directement en mairie ou par mail sur accueil@ville-villennes-sur-seine.fr.



Conseil pratique

Pensez à ôter vos batteries et écrans de contrôle lorsque vous stationnez vos vélos électriques sur les arceaux en accès libre. Cela permet de dissuader les voleurs : les vélos étant lourds, ils deviennent inutilisables sans ces dispositifs. Il est également conseillé de faire marquer son vélo.

Sécurité des piétons au complexe sportif

Afin de sécuriser les déplacements des piétons, notamment des enfants qui entrent et sortent du complexe sportif, un chemin piétonnier a été réalisé cet été sur le côté du parking entre le complexe et les places de stationnement situées rue du Pré-aux-Moutons. Le coût de ces travaux s'élève à 44 286 € dont 29 524 € ont été subventionnés par le Conseil départemental des Yvelines.



Issue positive pour la rue du Coquart

Après des années de contentieux, la reconstruction d'un mur de la rue du Coquart va finalement être prise en charge en intégralité par la communauté urbaine GPS&O. Les travaux devraient être menés cet automne.

Réfection du parking quai de Seine

Des travaux d'entretien ont été menés cet été sur le parking en gravier du quai de Seine. Il s'agissait notamment d'une reprise de la structure aux niveaux des entrées/sorties, très éprouvées par le passage des véhicules.

Réfection de l'avenue du Général Charles-de-Gaulle

Des travaux d'enfouissement de réseaux électriques et télécoms ont été menés cet été sur l'avenue du Général Charles-de-Gaulle. Cette opération sera suivie d'une réfection complète de la chaussée qui nécessitera des fermetures de voies. Ces travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'année. En attente de travaux de consolidation d'un mur, seule une bande de 100 mètres sur un trottoir ne sera pas refaite immédiatement.



Parking quai de Seine.



CADRE DE VIE

Breteuil : des choix forts pour protéger le cadre de vie

Pour préserver le caractère rural du quartier de Breteuil, la Municipalité et les habitants sont mobilisés face aux projets immobiliers ou d'implantations d'antennes 5G.

Ainsi, **le 3 juillet, la Municipalité a retiré l'autorisation d'installer un pylône de téléphonie mobile** rue de Médan, en s'appuyant sur l'avis défavorable de l'Institut général des carrières (IGC).

Celui-ci a mis en lumière des risques géologiques, le terrain concerné se situant en zone rouge du Plan de prévention des risques naturels (PPRN), en raison de la présence d'anciennes cavités de gypse, susceptibles de provoquer des effondrements. Cette décision faisait suite à de nombreuses rencontres entre la Municipalité et le Collectif Non antennes 78670 qui porte les inquiétudes des riverains sur ce plan.

Ce retrait affirme la vigilance de tous face aux enjeux techniques et environnementaux. Il s'inscrit dans une dé-

marche de concertation avec les habitants et les collectifs locaux.

Dans le même esprit, **un permis de construire sollicité pour un projet immobilier de 135 logements rue de Breteuil, en face de l'école des Sables, a été refusé le 16 juillet.**

Une préservation essentielle

Ce programme prévoyait la réalisation de 70 logements sociaux, de 55 appartements en accession et de 10 maisons individuelles, sur un terrain situé en limite du bois du Bosquet. Ce refus souligne l'attention de la Municipalité à la protection du cadre de vie et à la qualité paysagère.

Le terrain concerné constitue en effet une zone de transition entre l'espace

urbain et un espace naturel classé. Sa préservation est jugée essentielle pour maintenir les continuités écologiques.

Un inventaire de la biodiversité est en cours et la Municipalité souhaite que cette zone puisse être requalifiée en espace naturel, en cohérence avec les préconisations du nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France-Environnemental (SDRIF-E). Ce document, validé en juin 2025, encourage la réduction de l'artificialisation des sols et pourrait permettre, à terme, de rendre ce terrain inconstructible.

Ces deux décisions, prises en juillet, illustrent une ligne claire : à Breteuil, comme ailleurs, la protection du cadre de vie et des spécificités locales prime sur les projets d'aménagement.



Fauveau : la transformation du quartier bientôt lancée

Purgé de recours, le projet de construction de logements sur le plateau Fauveau va être lancé.

Après un premier dépôt de permis de construire en 2022, plusieurs recours avaient provoqué le dépôt d'un permis modificatif fin 2024, avec une diminution d'hauteurs de bâtiments, puis d'un autre cet été modifiant le nombre de logements. Les travaux de cette opération, menée en co-maîtrise d'ouvrage (Seqens et Cogedim) avec les cabinets

d'architectes DLM Architectes et Cabinet GERA, **devraient débiter au printemps 2026.**

Stationnement, commerces et école

Le projet vise à la création d'un quartier mixte de 392 logements neufs (avec

196 logements sociaux, 196 logements en accession à la propriété dont 23 maisons individuelles) sur un terrain de 61 hectares. Cette opération a été pensée pour apporter bien-être et qualité de vie au quotidien des familles.

Ainsi, la création des habitations sera accompagnée de 587 places de stationnement, de 850 m² de surfaces commerciales autour d'une placette et de la construction d'un groupe scolaire sur les terrains communaux voisins. Des jardins aménagés, un vaste parc traversant et des pistes cyclables permettront de sillonner le site.



Bords de Seine : aménagement et lutte contre les nuisances

Avec l'achat de plusieurs parcelles chemin des Pêcheurs, la Municipalité poursuit son travail pour rendre les bords de Seine plus accessibles et agréables aux riverains, aux promeneurs et à ceux qui aiment les sports et loisirs nautiques. Des tables de pique-nique ont récemment été installées et les pontons sont mis en sécurité.

Par ailleurs, une concertation avec Voies navigables de France (VNF), la mairie de Médan, les riverains et les acteurs économiques a été initiée pour limiter les nuisances liées à la pratique de sports nautiques motorisés sur la Seine.



Artisan coiffeur
Styliste visagiste
Conseil en image

28 années d'expériences
... à votre domicile !
à Vernouillet et ses alentours
Femmes, hommes et enfants

Nadia
06 17 28 93 74
-10% Offert
pour votre 1ère prestation

Des travaux tout l'été pour une rentrée réussie

Cet été, les services municipaux ont réalisé de nombreux travaux dans les établissements scolaires afin de renforcer la qualité d'accueil des élèves et de favoriser leur épanouissement.

Tout l'été, les services municipaux, notamment les services techniques, le personnel d'entretien et les Atsem, ont œuvré pour préparer la rentrée et la rendre plus agréable pour les élèves et pour tous ceux qui les accompagnent dans les établissements scolaires communaux. Un travail colossal tant les actions réalisées étaient multiples et diverses (voir plus bas). Les équipes enseignantes et les élus n'ont d'ailleurs pas manqué de louer l'engagement et la réactivité des agents dans une période marquée par les congés estivaux.

546

C'est le nombre d'élèves sur l'ensemble des 24 classes des 4 écoles de Villennes, ce qui donne une moyenne de 22,75 élèves par classe.

Liste non exhaustive des travaux menés cet été :

■ École maternelles Les Sables :

- Pose de films occultants sur certaines fenêtres
- Amélioration de l'éclairage du dortoir
- Réparations diverses de plomberie
- Reprises de peinture
- Nettoyage des vitreries
- Nettoyage des toitures terrasses
- Vérification des jeux

■ École élémentaire Pré-Seigneur :

- Réaménagement d'une 8^e classe (à la suite de la décision de réouverture par la direction académique des services départementaux de l'Éducation nationale) et réorganisation générale de l'aménagement des salles
- Marquages au sol dans la cour et sur le parking des enseignants
- Changement d'éclairages dans le hall et les toilettes
- Reprises de peinture
- Diverses vérifications électriques
- Changement du ventilateur d'une armoire froide dans la cuisine de la cantine
- Nettoyage des vitreries
- Nettoyage des gouttières



■ École maternelle Chèvrefeuilles :

- Sécurisation de portes (butées, verrous, poignées, protections anti-pince-doigts)
- Installation d'étagères
- Nouvelle peinture dans les sanitaires
- Réparation du local à vélos
- Nettoyage des vitreries
- Réparations de fuites en toiture
- Nettoyage des gouttières
- Vérification des jeux

■ École élémentaire Saint-Exupéry :

- Sécurisation de portes (butées, verrous, poignées, protection anti-pince-doigts)
- Changement de dalles de plafonds
- Installation d'étagères
- Remplacement de néons
- Nettoyage des vitreries
- Sécurisation du mur extérieur côté parking des enseignants
- Reprise de l'étanchéité et de la peinture de la casquette du bâtiment
- Nettoyage des gouttières
- Nouvelle peinture dans le restaurant scolaire

Développement durable : l'école Chèvrefeuilles reconnue pour ses actions

L'école maternelle Chèvrefeuilles a été labellisée E3D niveau 2 par l'Académie de Versailles pour sa démarche globale de développement durable. Ce label est valable 3 ans et récompense le projet éducatif de l'ensemble de l'équipe enseignante avec des actions phares qui concernent les mobilités douces, l'eau, les déchets, la biodiversité, l'éco-citoyenneté, etc.

Le périscolaire assuré dès le matin dans les écoles

Depuis la rentrée, l'accueil périscolaire du matin, géré par le Syndicat intercommunal Villennes-Médan ne se fait plus au centre de loisirs, mais directement dans les écoles.

Cette évolution s'inscrit dans une logique de continuité de service déjà en place le soir, avec un objectif simple : faciliter le quotidien des familles et améliorer le confort des enfants.

Dans les mêmes locaux du matin au soir

L'idée est de **permettre aux enfants de rester dans leurs locaux scolaires du matin au soir**. Cela limite les pertes d'affaires (vêtements, doudous, cahiers...), évite les déplacements à pied ou en minibus et simplifie l'organisation pour les familles et pour les animateurs. C'est aussi une manière de **renforcer le sentiment de sécurité et de stabilité pour les plus jeunes**. L'accueil est également élargi : les horaires sont désormais de 7h à 8h15, contre 7h à 8h auparavant. Ce nouveau dispositif vise à offrir aux enfants un cadre plus serein et aux familles une organisation plus fluide. Une belle avancée pour le bien-être de tous !





MON ESPACE CITOYEN

Mon espace perso

Bienvenue

Bienvenue dans l'espace citoyen de la commune de Villennes-sur-Seine et du Syndicat Intercommunal Villennes-Médan (SIVM).

Ce portail de services en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7, est destiné à faciliter vos démarches liées à la vie scolaire, périscolaire et extrascolaire de votre enfant.

- Vos contacts au service scolaire de Villennes-sur-Seine (inscription scolaire, restauration scolaire, étude et post-étude) :

scolaire@ville-villennes-sur-seine.fr

01 39 08 25 40

- Vos contacts au SIVM (périscolaire, mercredis, petites et grandes vacances) :

Actualités

Nouvelle modalité inscription 2025-2026

Pour visualiser la procédure, CLIQUEZ ICI

ACTIVITÉS PROPOSÉES

INFOS PRATIQUES

18 SEPTEMBRE 2025

SITE DE LA MAIRIE

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Espace citoyen : acteur d'une rentrée réussie

Grâce au travail mené par le SIVM et la mairie avec les parents d'élèves, toutes les inscriptions ont été simplifiées et regroupées sur l'espace citoyen. Ergonomie simplifiée, dossier administratif commun à toutes les inscriptions, autonomie apportée aux familles : le stress des inscriptions de la rentrée a été atténué pour les parents comme pour les agents de la mairie et du SIVM grâce à un partenariat basé sur la concertation.

<https://www.espace-citoyens.net/ville-villennes-sur-seine/>



Le SIVM roule désormais à l'électrique



Impliqué dans une démarche de développement durable, le Syndicat intercommunal Villennes-Médan (SIVM) a fait l'acquisition d'un minibus électrique pour ses fréquents déplacements avec les enfants du centre de loisirs et du Local.

VIE MUNICIPALE

Un engagement pluriannuel en faveur des familles

Villennes franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur des familles en signant une Convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAF).

Construite avec une vision globale de l'évolution démographique de Villennes, **cette convention est conclue pour la période 2025-2028**. Elle vise à structurer un projet de territoire ambitieux, fondé sur un diagnostic partagé et un plan d'actions adapté aux besoins locaux d'aujourd'hui et de demain.

Une approche transversale des actions

La CTG permettra de pérenniser les services existants, d'en développer de nouveaux et de mobiliser des cofinancements pour répondre aux attentes des habitants. En complément des actions du Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) et du Syndicat intercommunal Villennes-Médan (SIVM), elle s'inscrit dans une démarche d'investissement social et territorial, en cohérence avec les axes définis avec la CAF :

- la petite enfance
- l'enfance
- la parentalité
- la réussite scolaire
- l'adolescence et le passage à la vie adulte
- le logement
- l'inclusivité dont l'intergénérationnel
- le handicap
- les fragilités familiales.

Création d'un poste financé par la CAF

Une gouvernance dédiée sera mise en place, avec la création d'un poste de coordination partiellement financé par la CAF. Ce partenariat renforcé offrira à la commune une meilleure visibilité politique et une approche transversale des enjeux familiaux,



tout en sécurisant les financements et en facilitant l'accès aux appels à projets de la CAF. La CTG permettra ainsi d'adapter l'offre de services aux évolutions des besoins des familles et de garantir un accompagnement de qualité pour tous les habitants.



Carrefour City : le changement de propriétaire bientôt officialisé

Très attentive à la situation du magasin Carrefour city (75, place de l'Église à Villennes) et à ses conséquences pour l'ensemble du commerce local, la Municipalité est en contact régulier avec la franchise Carrefour proximité depuis plusieurs semaines. Un protocole d'accord pour la cession de la gestion du magasin a été signé début octobre.

Une période de réapprovisionnement étant nécessaire, **la réouverture du magasin est envisagée courant octobre.**

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Janine de la Vauzelle, plus de 50 ans d'engagement



Conseillère municipale de 1971 à 2008, chargée de mission pour l'assainissement ensuite, Janine de la Vauzelle est décédée vendredi 19 septembre 2025 à l'âge de 88 ans.

Élue pour la première fois avec l'équipe du maire Jean Robin en 1971, elle fut conseillère municipale jusqu'en 2008 et fut notamment adjointe aux Travaux et à l'Assainissement.

Avec sa connaissance approfondie de ces sujets sur la commune, elle conserva une place au syndicat d'assainissement en 2008 bien qu'elle ne fût plus conseillère municipale. Jusqu'à ces derniers mois, elle se rendait encore régulièrement en mairie pour assurer la passation de certains dossiers. Pendant toutes ces années, elle a également beaucoup œuvré pour les affaires scolaires et, depuis 30 ans, elle contribuait aux actions du Comité de la culture.

Michel Bloqué, l'agent qui aimait rendre service



Agent municipal à la mairie de Villennes depuis janvier 1989, puis parti à la retraite en juillet 2014, Michel Bloqué est décédé jeudi 18 septembre 2025.

Véritable homme à tout faire, toujours bienveillant et prêt à rendre service, il était adjoint technique et gardien de la mairie. Il aimait la musique, la danse (il a notamment fait partie de l'association La Villanelle) et adorait visiter la Bretagne et la Normandie.

Demandes d'actes : rendez-vous sur service-public.fr

Désormais les demandes d'actes en ligne se font via un formulaire sur le site service-public.fr, de manière sécurisée (connexion France connect).



- Acte et extrait de naissance :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>
- Acte et extrait de mariage :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1432>
- Acte et extrait de décès :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1444>
- Pour les demandes de recensements citoyens (jeunes) la démarche peut également se faire en ligne au lieu de passer au guichet. La remise se fera cependant toujours en main propre, mais plus besoin de se déplacer pour déposer le dossier en amont.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>
- Pour les PACS, il est désormais possible de faire une pré-demande en ligne.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46162>

Dans tous les cas, le guichet de la mairie accueille bien évidemment toujours les usagers en présentiel pour ces démarches. La démarche en ligne n'est pas une obligation mais une simplification et une possibilité de plus proposée aux demandeurs.



AMANDINE

Fleur

Le partenaire de tous vos événements

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 20h
Le dimanche de 9h30 à 13h30

Services & conseils personnalisés
pour les particuliers et les entreprises

345 avenue Georges-Clemenceau
78670 VILLENNES-SUR-SEINE
01 39 75 95 68 - 06 98 34 28 07
amandine78670@gmail.com

VIE MUNICIPALE

Quelles évolutions pour la taxe foncière en 2025 ?

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant, prévue par la loi, provient de deux facteurs :

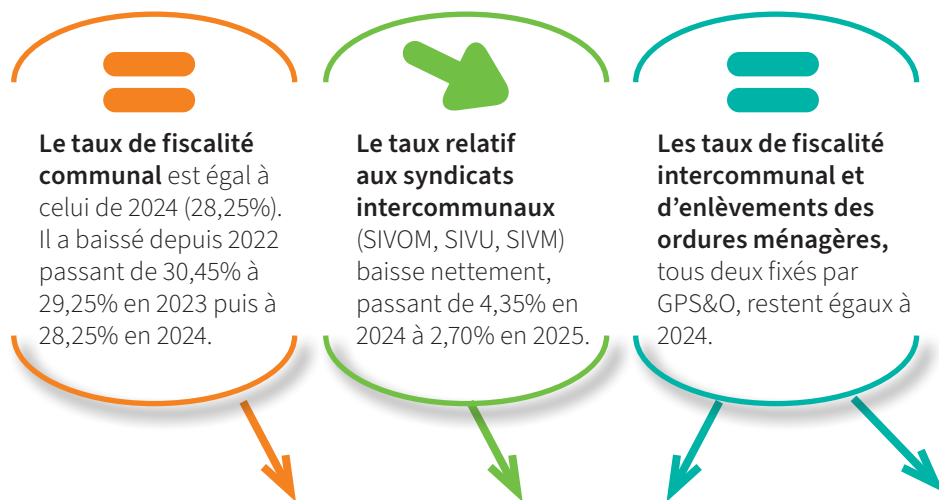
■ La revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour déterminer le montant de la taxe. En 2025, l'État a augmenté cette base de 1,7%.

■ Les taux d'imposition, déterminés chaque année par les collectivités.

Le coup de pouce de la mairie

En 2025, la Municipalité a instauré une exonération de taxe foncière sur les logements de plus de 10 ans ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique. C'est le service des impôts de Poissy qui a la compétence de traitement du dossier.

Pour déposer votre demande, poser vos questions et évaluer votre éligibilité, rendez-vous sur la messagerie de votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2024		28,25 %	4,35 %	6,00 %	0,587 %	7,46 %	0,144 %	
Taux 2025		28,25 %	2,70 %	6,00 %	0,566 %	7,46 %	0,141 %	

Inscriptions sur les listes électorales

Le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) permet de vérifier votre inscription et de consulter votre bureau de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

➡ **Pour pouvoir voter aux prochaines élections**, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin. Il est recommandé de le faire dès que possible.

Plus d'infos :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Une nouvelle élue au conseil municipal

À la suite de la démission de Laurent Maglia (liste Avenir Villennes), Laurence Occhipinti a intégré le Conseil municipal lors de la séance du 24 septembre 2025.



Arrêt du réseau cuivre : ce qu'il faut savoir

La fermeture commerciale du réseau cuivre est envisagée pour le 31 janvier 2028. D'ici là, la commercialisation des offres cuivre cessera progressivement, et **les clients devront migrer vers la fibre optique**. Interlocuteur principal des communes, l'opérateur Orange a adressé un courrier en mairie pour l'en informer. Les habitants concernés seront accompagnés par leurs opérateurs commerciaux. La Préfecture devrait prochainement organiser des réunions dans les communes concernées.

À Villennes, la couverture fibre est quasi totale. L'objectif est d'atteindre 100% avant l'arrêt définitif du cuivre.



L'inventaire qui veut préserver la biodiversité

Présent au forum des associations, le bureau d'études Alisea a pu rappeler aux Villennois qu'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) avait été lancé dans la commune.



Cet atlas vise à identifier le patrimoine naturel communal afin de mieux le préserver et le valoriser dans tous les futurs projets de la commune. Une phase d'inventaire a été menée au printemps par des écologues professionnels et les Villennois pouvaient également y participer.

Vous pouvez toujours partager par mail vos observations de la faune et de la flore villennoises en précisant le lieu exact et la date de la prise de vue :

abc@alisea-environnement.fr

Une réunion de restitution sera programmée afin de partager l'ensemble des résultats.

Des bulbes pour tous

Comme traditionnellement, la Ville met à disposition des Villennois des bulbes de différentes variétés (jonquilles, tulipes, narcisses, jacinthes...) dans des sachets recyclables.

Rendez-vous à l'accueil de la mairie, pendant ses heures d'ouverture, à partir du lundi 3 novembre, pour en bénéficier gratuitement.



Acquisition d'un composteur individuel

GPS&O poursuit ses campagnes de distribution de composteurs à tarif préférentiel. En effet, depuis le 1er janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire demande à ce que chacun puisse trier ses déchets alimentaires et végétaux. Cela n'est pas une obligation pour les particuliers. En revanche, la collectivité en charge de la gestion des déchets (la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise) doit proposer des solutions de tri aux habitants.



Retrouvez sur cette page toutes les infos utiles ainsi que les prochaines dates ouvertes pour récupérer votre composteur :

<https://formulaires.demarches.gpseo.fr/dechets-copie/obtenir-un-compoteur-porte-d-entree/>

Vigilance accrue pour l'avenir d'Inoé

Après un nouvel incendie sur son site de Vernouillet le 21 septembre, l'avenir de l'entreprise spécialisée dans le recyclage des déchets végétaux est particulièrement surveillé par la Municipalité. Celle-ci maintient une vigilance particulière sur la poursuite de l'activité d'Inoé, avec l'aide de la Préfecture des Yvelines et des communes de Vernouillet et de Carrières-sous-Poissy, cette dernière ayant affirmé son opposition à un projet de déménagement sur son territoire.

Espaces sans tabac : la commune se met en conformité avec le décret national

Après le décret gouvernemental sur les espaces sans tabac, la commune de Villennes doit s'adapter pour mettre en pratique cette mesure de santé publique.

Depuis le décret n°2025-582 du 27 juin 2025, la lutte contre le tabagisme franchit une nouvelle étape en France. Ce texte élargit considérablement les zones où il est désormais interdit de

fumer, notamment dans les espaces extérieurs fréquentés par les jeunes et les familles (voir plus bas). Cette mesure vise **à protéger les jeunes générations de l'exposition au tabagisme passif**, à dénormaliser la consommation de tabac et à réduire la pollution liée aux mégots qui représentent une menace pour la biodiversité locale.

Identification des zones et signalisation

À Villennes, des cendriers vont être déplacés ces prochaines semaines et les

premières mesures ont été prises avec l'installation, aux abords des écoles avant la rentrée scolaire, d'une signalisation claire et conforme aux modèles officiels fournis par le ministère de la Santé. Les services municipaux sont mobilisés pour identifier les zones concernées et assurer une application cohérente de la nouvelle réglementation, qui va même parfois plus loin que le décret puisque la Municipalité a décidé de faire de la place de Libération, très fréquentée par les enfants notamment à la sortie des écoles, un espace sans tabac.



La Municipalité a décidé d'aller plus loin que les critères du décret en faisant également de la place de la Libération un espace sans tabac.

Les nouvelles zones non-fumeurs à Villennes

- Les parcs et jardins publics
- Les abords des abribus et zones d'attente des voyageurs
- Les espaces non couverts des équipements sportifs
- Dans un périmètre de 10 mètres autour des écoles, des crèches, de la bibliothèque et des installations sportives. Ces zones sont actives pendant les heures d'ouverture des établissements concernés.
- La place de la Libération.

Deux nouvelles professionnelles à la Maison médicale

Depuis la rentrée, la Maison médicale Madeleine-Brès accueille deux nouveaux professionnels de santé : la psychologue clinicienne Marine Buret (prise de rendez-vous possible sur Doctolib) et la psychomotricienne Aurélie Nys (prise de rendez-vous possible sur Docorga).



Octobre rose

au profit de l'association Aidons la recherche et de l'Institut Curie

Samedi 25 octobre à 10 h

Centre-ville
VENTE DE ROSES



Salle Fordan
ATELIER PHOTO

avec Agnès Gelin, photographe professionnelle, qui vous propose 3 portraits pour 25 €.





Semaine bleue

Partage et découvertes au programme

Le CCAS Seniors vous propose une programmation diversifiée pour cette édition 2025.

- **Lundi 6 octobre / 14h**
Goûter de bienvenue
et **conférence** « Seniors et alors »
avec l'Association locale de développement solidaire (ALDS), à la salle des arts.
- **Mardi 7 octobre / 14h**
Loto à la salle du conseil municipal.
- **Mardi 7 octobre / 14h30**
Art floral «Les Coloquintes»,
à la maison des associations, salle Magnet.
- **Jeudi 9 octobre**
Cinéma à la salle des arts.
- **Vendredi 10 octobre / 14h**
Visite de la maison Émile Zola
à Médan. Rendez-vous sur place.
- **Dimanche 12 octobre / 14h**
Sortie au théâtre Fontaine
pour *Mon jour de chance*.



À noter également :

- **Vendredi 24 octobre / 14h30**
Atelier Mémoires en goguette
et **conférence** "Ma mémoire, j'y tiens", à la maison des associations, salle Charb.
- **Mardi 18 novembre / 14h30**
Art floral (composition de Noël),
à la maison des associations, salle Magnet.
- **Jeudi 20 novembre**
Visite guidée de la cathédrale
Notre-Dame de Paris



- **Mardi 9 décembre / 12h30**
Repas de Noël (destiné aux
plus de 70 ans), à la salle des arts.

Pour clôturer une année 2025
qui fut riche et variée en sorties
et animations organisées par le
CCAS Seniors.



2026

À réserver dès maintenant !

Vos premiers rendez-vous de
l'année 2026 :



- **Lundi 12 janvier**
Galette des rois
- **Mardi 17 février**
Art floral

Inscriptions à seniors@ville-villennes-sur-seine.fr ou à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40).

Pour faciliter l'organisation des événements, pensez à vous inscrire dès que possible.



VIE ASSOCIATIVE

Une rentrée associative toujours aussi dynamique

Le Forum des associations, organisé le 6 septembre au complexe sportif, l'a encore montré : le tissu associatif villennois reste riche, avec une multitude d'activités proposées au sein des bâtiments communaux.

76

C'est le nombre d'activités associatives présentées sur l'édition 2025 du forum des associations.



Cette année encore, les équipements mis à disposition des associations par la commune, au complexe sportif ou à la Maison des associations notamment, risquent de ne pas désemplir. Le 6 septembre dernier, les Villennois ont largement répondu présents au traditionnel forum des associations afin de s'inscrire pour des activités culturelles ou sportives ou d'adhérer aux nombreuses associations qui permettent de générer ce lien social si fort qui fait battre le cœur de Villennes autour de thématiques riches, variées et parfois nouvelles (voir plus bas).



Des ateliers créatifs pour tous les goûts

L'association Caméléon Factory propose des ateliers créatifs afin de stimuler l'imagination, développer les compétences artistiques et encourager l'expression personnelle dans un cadre ludique et bienveillant. Au programme des ateliers ponctuels à la maison des associations pour les enfants et pour les parents : Lego, céramique bougies et fleurs séchées, tricot, poterie, etc...

Infos : cameleon.factory.villennes@gmail.com / **Instagram :** [cameleon_factory](https://www.instagram.com/cameleon_factory)



Cours et spectacles aux multiples talents

La Compagnie Entre nous propose des cours de d'expression artistique (chant, danse, théâtre, peinture) à la maison des associations et met en scène des spectacles vivants alliant également cirque, musique, contes et marionnettes.

Infos : 06 22 76 94 47 / compagnieentrenous@yahoo.com / https://www.instagram.com/compagnie_entre_nous_78



La marche nordique débarque à Breteuil

L'association VO2 Rives de Seine propose une nouvelle activité en cette rentrée. Tous les jeudis, de 10h à 12h, elle propose désormais une section marche nordique au départ du Pré de la Fête (rue du Bas-de-Breteuil). Séances d'essai et prêt de bâtons possibles.

Infos : 06 40 10 96 80 / vo2rs@laposte.net



Des équipements améliorés pour la rentrée sportive

Malgré la période des congés estivaux, de nombreuses opérations d'amélioration des équipements sportifs ont été menées cet été par les agents municipaux ou des prestataires.

■ Terrains de pétanque devant le complexe sportif

Les terrains ont été clôturés, ce qui permettra leur fermeture aux mêmes horaires que le complexe sportif. **Un cabanon**, destiné aux adhérents de la section pétanque d'AVB, et **une pergola ont été installés**, créant ainsi un espace de convivialité.



■ Tennis

Une partie du sol du club house a été refaite à la suite d'une fissuration de la dalle et du carrelage.

Responsable de l'entretien des terrains, le Tennis Club de Villennes a fait procéder à la réfection annuelle des courts en terre battue situés sous la bulle.

■ Dojo



Devenu nécessaire pour ranger le matériel des activités gymniques et artistiques encadrées par le service Action Sportive de la mairie, un espace de stockage a été créé dans le fond du bâtiment.

■ Halle multisports

Les chaudières, très vétustes, ont été remplacées par un système hybride pompe à chaleur / chaudière à gaz dont l'objectif est aussi de favoriser les économies d'énergie.

Le mur attenant au local de stockage du matériel sera prochainement renforcé et protégé afin de permettre la pratique des activités avec ballon (futsal, handball, etc.) tout en préservant les infrastructures.



Villennes toujours « active et sportive »

Fort de la politique menée pour soutenir le sport, avec une grande qualité et diversité des équipements sportifs communaux et un important tissu associatif qui les utilise, le label Ville active et sportive de Villennes va être reconduit. Il n'est cependant pas possible de dévoiler le résultat exact (nombre de lauriers) puisqu'il y a une consigne de confidentialité sur la communication jusqu'à la cérémonie nationale de remise des labels qui aura lieu à Nice le jeudi 30 octobre 2025.

CULTURE

Une saison culturelle lumineuse et engagée

Avec l'ambition de tisser des liens entre tous les Villennois, la saison culturelle 2025 2026 se veut vecteur de partages et de découvertes.



La Municipalité dévoile une saison culturelle 2025-2026 riche, audacieuse et ouverte à tous. Théâtre, musique, danse, arts visuels, conférences et spectacles jeune public se succèdent pour offrir des instants de partage, de réflexion et d'émotion. Cette programmation, pensée pour tous les âges et tous les goûts, met à l'honneur la diversité des formes artistiques et la convivialité.

Artistes professionnels et talents locaux

Construite avec des artistes professionnels mais aussi avec des associations locales, elle suit l'idée d'alterner les plaisirs

et les découvertes, avec des thèmes liés au calendrier qui rythmeront la saison (Halloween, mois du handicap en novembre, festivités de Noël, journée internationale des droits de la femme, Saint-Valentin, etc.). Parmi les temps forts, le festival Le Petit Rideau Rouge (du 9 au 12 avril 2026) investira la salle des arts avec cinq spectacles éclectiques : comédies contemporaines, théâtre engagé, créations jeune public et drames poignants. En juin, c'est le kiosque de la place de la Libération qui sera sous le feu des projecteurs avec de nombreux concerts dans le cadre des soirées Happy Kiosque et de la Fête de la musique. Une belle promesse de culture vivante, accessible et joyeuse, au cœur de Villennes.



2025

- Vendredi 12 septembre : **THÉÂTRE** Michel & Claude ✨
- Samedi 11 octobre : **MUSIQUE** La Villennes Jam Session
- Dimanche 12 octobre : **THÉÂTRE** J'aime beaucoup ce que vous faites
- Vendredi 31 octobre : **CINÉMA** Coco
- Samedi 8 novembre : **MUSIQUE** Concert hommage à Marcel Azzola
- Dimanche 9 novembre : **THÉÂTRE** Cochons d'Inde
- Vendredi 21 novembre : **CINE-DÉBAT** Chacun pour tous
- Vendredi 28 novembre : **THÉÂTRE** Spectacle d'improvisation de l'Alibi du mardi
- Dimanche 30 novembre : **JUMELAGE** Saint-Andrews Noon
- Vendredi 12 décembre : **THÉÂTRE** Je préfère qu'on reste amis
- Dimanche 14 décembre : **DANSE** Danceline au profit du Téléthon
- Vendredi 19 décembre : **MUSIQUE** Les Christmettes

2026

- Samedi 17 janvier : **DANSE** Spectacle de danse contemporaine de l'ASV Danse
- Dimanche 25 janvier : **MUSIQUE** Récital de piano de Martin Jaspard
- Vendredi 30 janvier : **THÉÂTRE** L'Homme et le pêcheur ✨
- Dimanche 1^{er} février : **MUSIQUE** Carte blanche à Sandra Bouvelle
- Dimanche 8 février : **THÉÂTRE** Germinal
- Vendredi 13 février : **THÉÂTRE** Les Femmes ont toujours raison, les hommes n'ont jamais tort ✨
- Dimanche 8 mars : **THÉÂTRE** George Sand, histoire de ma vie ✨
- Dimanche 29 mars : **MUSIQUE** Récital de piano de David Lively
- Du 9 au 12 avril : **THÉÂTRE** Le Petit Rideau rouge, festival de théâtre amateur ✨
- Samedi 18 avril : **DANSE** Danse Spirit, rencontre chorégraphique
- Samedi 30 mai : **OPÉRETTE** Arsenic et bel canto
- 5, 6 et 7 juin : **THÉÂTRE** International Players
- 12 au 21 juin : **MUSIQUE** Festival Musiques sur Seine
- Vendredi 19 juin : **MUSIQUE** Soirée Pollen
- 27 et 28 juin : **THÉÂTRE** Spectacle des élèves de l'Alibi du Mardi

EXPOSITIONS

De septembre à juin : Peinture, sculpture, photographie, etc.

HAPPY KIOSQUE

- Vendredi 5 juin : Soirée années 80
- Vendredi 12 juin : Carte blanche à Sylvia Schmitt et ses élèves
- Vendredi 19 juin : Val Korda (Festival Musiques sur Seine)
- Vendredi 26 juin : Concert des élèves de AZ Musique

FÊTE DE LA MUSIQUE

- Samedi 20 juin : Concert tribute pop-rock années 90-2000 / Guilty Machine
- Dimanche 21 juin : Concerts de variété française (Festival Musiques sur Seine)



✨ Prenez vos billets en ligne !

<https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/446898>



Des fresques pour réinventer l'espace public

Depuis le mois de juillet, Villennes accueille deux œuvres murales, réalisées dans le cadre du projet 1 mur 1 œuvre de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O).

Retenue après un appel à candidature lancé en 2024, la commune a proposé le mur entourant la boîte à lire du parc de la mairie. Sélectionnée par le comité de GPS&O, avec l'aval de l'Architecte des bâtiments de France, Villennes a vu son projet enrichi par l'ajout du mur du transformateur de la place verte.

La nature au cœur des deux projets

Le collectif Mojito Fraise a été retenu pour concevoir et réaliser les deux fresques. *Lisière*, située dans le parc de la mairie, est une invitation à la lecture plongée dans la nature. *Inconnue*, sur la place verte, transforme un lieu de passage en espace artistique où l'on dévisage désormais l'expression songeuse d'un femme, là encore, entourée par la nature. Au-delà, de l'aspect artistique, ces fresques répondent aussi à une volonté de lutte contre les tags.

L'art accessible à tous

Ce projet illustre l'ambition de la commune de promouvoir la culture urbaine et de rendre l'art accessible à tous. En

investissant les murs de la ville, ces œuvres invitent à la contemplation, à la curiosité et à la rencontre. Une manière poétique et engagée de faire dialoguer patrimoine, modernité et quotidien.



CULTURE

Le désherbage, une pratique indispensable pour la bibliothèque

Chaque été, la bibliothèque Émile-Zola mène une opération appelée « désherbage ». Derrière ce terme emprunté au jardinage se cache une étape indispensable à la bonne gestion des collections.

Le désherbage consiste à trier, évaluer et parfois retirer certains ouvrages des rayonnages. Ce travail permet à la bibliothèque de maintenir une collection attrayante (avec des livres en bon état et récents), fiable (avec des informations actualisées), vivante (avec des nouveautés régulières).

Réutilisation des livres

Cet été, un total de 706 documents a été retiré définitivement des fonds de la bibliothèque. Ces documents n'avaient jamais été empruntés depuis leur mise en rayon, entre 2002 et 2005, jusqu'au 1er juillet 2025 (source : module « statistiques » du logiciel de gestion bibliothéconomique). Selon l'état physique des documents et la qualité de leur contenu, ils ont été répartis comme suit :

- 613 documents donnés à RecycLivres pour reventes d'occasion ou redistribution à des associations éducatives



- 20 documents donnés au service périscolaire pour mise à disposition des livres aux enfants.

- 11 documents donnés aux bénévoles de la bibliothèque pour source d'inspi-

ration dans le cadre de leur animation À Pas Contés proposée dans les écoles maternelles de Villennes et à la bibliothèque.

- 62 documents ont été recyclés.

Prix Manga Powa : élisez votre manga préféré



Ce prix littéraire a été créé en 2022 par l'équipe de la Médiathèque d'Épône, avec qui la bibliothèque Émile-Zola de Villennes et le Local 11-17 a noué un partenariat. Shōjo et shōnen ont été sélectionnés à la lecture d'une soixantaine de séries de manga. Pour participer, il faut avoir entre 10 et 14 ans et s'inscrire auprès du Local ou de la bibliothèque Émile-Zola (bibliotheque@ville-villennes-sur-seine.fr ou sur place). L'inscription est gratuite et engage à lire toute la sélection, shōjo et shōnen confondus.

En juin, il faudra remettre livret et classement puis une journée festive sera organisée pour remercier les participants et désigner les gagnants du prix Manga-Powa.

Anne-Laure Rusak, une biographe à votre service

Autrice publiée, la Villennoise Anne-Laure Rusak propose désormais ses services de biographe. Parce que chaque vie est unique, elle prête sa plume pour recueillir souvenirs et expériences de vie. Récit de vie complet, parcours atypique, épreuves ou voyages transformateurs, elle recueille vos propos pour construire un récit authentique, captivant et imprimé dans un magnifique livre à transmettre.



Chaque projet est mené avec écoute et délicatesse, en toute confidentialité. En parallèle de cette activité, elle publie son premier roman *On se retrouvera comme hier* le 9 octobre.

www.annelaurerusak.com
hello@annelaurerusak.com
06 84 12 36 74



Pique-nique du Pré de la Fête, le 7 septembre.



Ouverture de la saison culturelle 2025-2026 avec le spectacle Michel et Claude, le 12 septembre à la salle des arts.



Atelier vélo du Collectif villennois pour la transition (CVT), le 13 septembre sur la place François-Gourdon.



Journée de l'Enfance organisée par le SIVM, le 20 septembre.



Traditionnelle brocante en centre-ville, le 28 septembre.



AGENDA



BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-ZOLA

**Mercredis 8 octobre,
12 novembre, 10 décembre /
10h30 (2-4 ans) et 17h (5-7 ans)**

Petites et grandes Zoreilles
Histoires et comptines pour les petits
et les plus grands

**Mercredis 15 octobre
et 17 décembre / 16h**

À pas contés
Mini-spectacle pour les
enfants à partir de 4 ans.

Mercredi 29 octobre
Animations pour Halloween

- 11h : lectures à voix haute
- 16h : ateliers créatifs

Samedi 22 novembre / 15h
Dictée villennoise



SORTIES

Jusqu'au mardi 14 octobre

Salle Fordan

EXPOSITION - Hommage à la nature

L'artiste Anny Dentu présente ses aquarelles, des peintures pleines de relief et de chaleur sur son thème de prédilection, la nature, et notamment la végétation tropicale.

*Entrée libre. Ouverture au public :
lundi, mardi 15h à 18h / mercredi, jeudi,
vendredi, dimanche de 10h à 18h / samedi
de 10h à 19h*



**Du lundi 6 au dimanche 12
octobre**

SENIORS - Semaine Bleue

Animations par le CCAS Séniors.
Programme complet en page 15.

Samedi 11 octobre / 20h

Salle des arts

MUSIQUE - La Villennes Jam session

Organisée par AZ Musique. Ouverture de la jam par le groupe Traffic Band.

*Entrée : 7 euros avec une boisson incluse.
Tél. : 07 65 63 96 43*

Dimanche 12 octobre / 17h

Salle des arts

THÉÂTRE - J'aime beaucoup ce que vous faites

Comédie de Carole Greep. Par la Compagnie des pas sur les planches.

Comment un message téléphonique envoyé par erreur peut-il faire basculer l'ambiance d'un week-end entre amis ?

Entrée libre - Participation au chapeau.

Réservation : lcdpslp78@gmail.com

Samedi 25 octobre
Centre-ville

SOLIDARITÉ - Octobre rose

Au profit de l'association Aidons la recherche et de l'Institut Curie.

Programme complet en page 11.



Novembre, mois du handicap

Du samedi 1^{er} au dimanche 9 novembre

Salle Fordan

EXPOSITION - Voyages singuliers



Cette exposition du Collectif Handicap met en lumière des artistes en situation de handicap autour de la thématique du voyage, entendu au sens large : déplacement réel ou imaginaire, trajectoire de vie, exploration sensible ou intérieure.

■ **Samedi 1^{er} novembre / 15h** : vernissage avec animation musicale et ateliers d'expression.

Dans le cadre de ce mois de sensibilisation au handicap, la bibliothèque proposera une sélection thématique tournée aussi bien vers le public adulte qu'enfant.

Vendredi 21 novembre / 20h

Salle des arts

CINÉ-DÉBAT - *Chacun pour tous*

Film de Vianney Lebasque, avec Ahmed Sylla, Jean-Pierre Darroussin, Camélia Jordana, Vincent Chalambert, Clément Langlais.

Martin, coach de l'équipe française de basketteurs déficients mentaux, est au pied du mur. En pleine préparation des Jeux Paralympiques, ses meilleurs joueurs viennent de le laisser tomber. Refusant de perdre la subvention qui est vitale pour sa fédération, il décide de tricher pour participer coûte que coûte à la



compétition. Il complète son effectif par des joueurs valides, dont Stan et Pippo, deux trentenaires désœuvrés. En s'envolant pour Sydney, Martin est loin d'imaginer le mélange explosif qu'il vient de créer.

Entrée libre.

■ La projection de cette comédie sera suivie d'un débat en présence des acteurs Vincent Chalambert et Clément Langlais.

Du samedi 1^{er} au dimanche 30 novembre

Parc de la mairie

EXPOSITION - *Métamorphose*

Réalisée par Zoé Moineaud et Joseph Rottenbacher, *Métamorphose* est une installation de trois sculptures en verre, céramique et laiton, immergées dans les étangs du parc de la mairie, spécialement conçues pour ce site.

Dimanche 9 novembre / 16h

Salle des arts

THÉÂTRE - *Cochons d'Inde*

Comédie de Sébastien Thiéry par la Compagnie Théâtre au coin du feu. Molière du meilleur spectacle comique en 2009.

Dans cette comédie burlesque et absurde, un bourgeois fraîchement enrichi se retrouve pris en otage par sa banque indienne, accusé d'avoir "changé de caste". **Tarifs : 8 euros / 5 euros (étudiant, lycéens, Adhérents FNCTA).** Réservation : lascomb@aol.com, 06 30 58 30 11 ou aucoindufeutheatre.fr

Vendredi 28 novembre / 20h30

Salle des arts

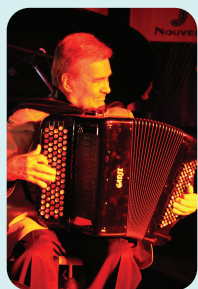
THÉÂTRE - Spectacle d'improvisation

La troupe de l'Alibi du mardi revient avec un nouveau spectacle totalement improvisé ! Venez découvrir l'improvisation théâtrale, dans une pièce unique, interactive et surprenante, où rien n'est écrit et où chaque mot, chaque choix, peut redéfinir le cours de l'histoire.

Tarif : 5€. Réservations : lalibidumardi@gmail.com

Samedi 8 novembre / 20h30

Salle des arts



MUSIQUE - Concert hommage à Marcel Azzola

Organisé par le Comité de la culture. Figure de l'accordéon reconnue pour son talent dans le monde entier, Marcel Azzola

a vécu à Villennes avant de nous quitter en 2019. Plusieurs artistes lui rendront hommage, dans le cadre d'un concert où se mêleront accordéon, variété, jazz et classique. En présence de Catherine Azzola, fille de Marcel, et avec notamment Lina Bossati, Eric et Sandra Bouvelle, Matthieu Chazarenc et Laurent Derache.

Tarifs : 25 € / 10 € pour les étudiants / Gratuit pour les moins de 18 ans
Réservation : les.soirees.musicales@gmail.com / 06 98 22 27 07

Du mercredi 12 au dimanche 30 novembre

Salle Fordan

EXPOSITION - Les Photophiles : Nature en scène

Les Photophiles de Villennes exposent une sélection de leurs meilleurs reportages "Nature" accompagnés par Francis Tack, invité d'honneur, photographe et aventurier des déserts.



■ **Conférence et vernissage samedi 15 novembre à 18h30**, salle des arts (entrée libre) - Thème : "Déserts des airs", prises de vues aériennes. "Une traversée de la diagonale aride, du Sahara jusqu'en Chine".

Dimanche 30 novembre / 12h

Salle des arts

JUMELAGE - St Andrew's

Le comité de jumelage Villennes/Largo propose de célébrer la Saint Andrew's à l'occasion d'une journée exceptionnelle : déjeuner écossais, danses et animation par le groupe écossais Heather Group. Tenue correcte avec touche écossaise souhaitée !

Renseignements et inscriptions :
jumelage.villennes.largo@gmail.com



Ambiance festive garantie au Village de Noël

Samedi 6 décembre, la magie de Noël s'installera au cœur de Villennes, du marché couvert à l'Espace des Arts, en passant par la place de la Libération.

Le centre-ville se transforme en un véritable écrin festif, accueillant des dizaines d'exposants venus proposer gourmandises, créations artisanales et idées cadeaux. Le marché hebdomadaire sous la halle conserve sa place, enrichi d'une ambiance féerique. Les enfants pourront profiter de balades en poney grâce au poney-club de la Clémenterie, rencontrer le Père Noël en personne, et découvrir la salle Fordan

métamorphosée en Atelier des Lutins, animé par la bibliothèque Émile-Zola et ses partenaires.

Loto, fanfare et chorale

Les parents d'élèves proposeront des animations tout au long de la journée, tandis que le Conseil municipal des jeunes (CMJ) organisera le traditionnel loto des familles l'après-midi en salle

des arts. Pour rythmer cette journée enchantée, une fanfare de Noël itinérante déambulera dans les rues, apportant musique et bonne humeur. Les enfants de l'école de chant de Sylvia Schmitt proposeront également une chorale de Noël dans l'après-midi. Enfin, les commerçants de Villennes vous attendent également avec plein de surprises pour faire de ce rendez-vous un moment inoubliable pour petits et grands !



Vendredi 12 décembre / 21h

Salle des arts

THÉÂTRE - *Je préfère qu'on reste amis*

Comédie de Laurent Ruquier, par les Comédiens de la Tour.

Claudine est fleuriste. Il y a cinq ans, elle a fait la rencontre de Valentin à l'occasion d'une soirée. Elle est tombée amoureuse immédiatement, sans jamais dévoiler son amour à celui qui la considère toujours simplement... comme sa meilleure pote. Bien décidée de lui déclarer sa flamme, elle organise une soirée en tête à tête...

Entrée libre. Participation au chapeau.

Dimanche 14 décembre / 16h et 17h30

Salle des arts

DANSE - *Daneline pour le Téléthon*

L'association Daneline vous invite à découvrir les premières chorégraphies de l'année de ses élèves, sur le thème des émotions. Les fonds récoltés seront reversés au Téléthon. Venez partager ce beau moment de solidarité et d'art.

Tarif : 5 €. Réservation : linktr.ee/danelinepdc



Vendredi 19 décembre / 20h30

Salle des arts

MUSIQUE - **Les Christmettes**

Les Christmettes, super-héroïnes de Noël, est un trio vocal féminin et pétillant. Elles vous feront redécouvrir les plus belles chansons de Noël et les tubes de Disney aux rythmes de chorégraphies entraînantes et interactives.

Une immersion totale dans la magie et l'ambiance de Noël.

Entrée libre.

PRATIQUE

Ouverture de la mairie les samedis (9h-12h30) :

Samedis 18 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.

Conseil municipal :

Jeudi 11 décembre à 20h15 en mairie (salle du Conseil municipal).

Permanences juridiques (sans rendez-vous) :

Samedis 8 novembre et 6 décembre 2025 de 10h à 12h.

Collecte des déchets

Pour connaître votre calendrier personnalisé des différentes collectes en fonction de votre adresse, téléchargez l'application Infos déchets GPSEO ou rendez-vous sur <https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets>.



Permanence des infirmières

À la maison médicale Madeleine-Brès

Permanences pour les vaccins uniquement : les mardis de 18h à 20h du 21 octobre au 2 décembre.

Permanences pour tous soins : les jeudis de 7h à 10h (sans rendez-vous sauf pendant les vacances scolaires).

Collecte de sang

par l'Établissement français du sang (EFS)

Lundi 1^{er} décembre de 15h30 à 19h30 à la salle des arts.

Uniquement sur rendez-vous : <https://efs.link/9QBAX>



CARNET

Naissances

VERMERSCH Nora, 9 juin 2025

LADEIRA Nino, 18 juin 2025

MECHERI Jean-Baptiste, 3 juillet 2025

GASTE Sina, 7 juillet 2025

RENAUD-BLANC-FONTENILLE Marty, 8 juillet 2025.

Mariages

BARROSO Filipe et ANDRÉ Alexandra, 27 juin 2025

BERTHOLOMEY Valentin et PLANTELIN Eva, 11 juillet 2025

MOYSAN Bruno et CHAMBONNIER

Emmanuelle, 6 septembre 2025

PETERS Franck et TOURY Fleur, 6 septembre 2025.

Ces données sont fournies par le service État civil de la mairie de Villennes-sur-Seine. Les listes ne sont pas exhaustives puisque les publications des informations sont soumises à l'accord préalable des personnes concernées ou de leur famille.

L'Envol musical : l'excellence du piano portée par une jeunesse extraordinaire

Pour la troisième année consécutive, l'Envol Musical, organisé par le Fonds villennois Demain Virtuoses / Gourdon Fonds* aura lieu, dans l'écrin du Théâtre de Poissy. Cet événement unique, pour lequel le Comité de la culture invite les classes de CM1 et de CM2 de Villennes, rassemble de jeunes interprètes auxquels une brillante carrière est promise, entourés par des orchestres prestigieux, sous le parrainage d'un des meilleurs pianistes français du moment, Adam Laloum.

Informations : 06 98 22 27 07 ou les.soirees.musicales@gmail.com.

**Le fonds existe grâce à une dotation exceptionnelle de François Gourdon.*

Programme :

Vendredi 14 novembre / 14h30

Tableaux musicaux à destination des scolaires avec Guillaume Coppola, piano.

Vendredi 14 novembre / 20h30

Concert d'ouverture avec Samuel Bismut et Anastasia Rizikov, piano et l'Orchestre de chambre de la Nouvelle Europe sous la direction de Nicolas Krauze.

Samedi 15 novembre / 16h

Concert des jeunes talents avec Sonia Anisimova, mezzo-soprano, Ionah Maiatsky, piano et Ayaka Matsuda, piano.

Samedi 15 novembre / 20h30

Grand Recital avec Adam Laloum, piano.

Dimanche 16 novembre / 10h

Masterclass à destination des élèves des conservatoires, par Guillaume Coppola, piano.

Dimanche 16 novembre / 17h

Concert de clôture avec Alena Osminkina, piano et l'Orchestre du Conservatoire à rayonnement régional de Cergy-Pontoise sous la direction de Haik Davtian.



Réservations : Théâtre de Poissy, Place de la République 78300 Poissy - 01 39 22 55 92 / contact@theatre-poissy.fr / theatre-poissy.fr

Tarifs : 12 € pour les moins de 26 ans, entre 15 et 35 € suivant les concerts. Pour 70 €, un Pass permet d'assister à tous les événements du festival en emplacement réservé Carré d'Or !

TRIBUNES

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

L'intérêt des Villennois, notre seul objectif

L'automne arrive rapidement après un été de travail et de concertation qui a permis de préserver notre environnement : abandon du projet 85 logements au 656, rue de la Clémenterie, refus des projets immobiliers et d'antennes de Breteuil. Pour préparer l'avenir des familles villennoises, la rentrée a été réussie dans nos écoles et nos relations essentielles avec la CAF ont été renforcées par la signature d'une convention votée unanimement par le Conseil.

Par ailleurs, nous sommes fiers des travaux réalisés par nos agents (complexe sportif, écoles, pétanque...), qui per-

mettent de confirmer notre label de ville active et sportive et de maintenir des parcs accueillants.

Malgré les défis, notre ambition reste intacte : bâtir une ville solidaire et attractive. Votre participation, vos idées et votre confiance sont essentielles pour avancer. Restons mobilisés pour poursuivre, ensemble, les projets qui feront la fierté de notre commune !

Jean-Pierre LAIGNEAU

Liste majoritaire

Bien vivre à Villennes autrement

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

La sécurité d'abord : des bus adaptés et respectueux de la vitesse

Depuis plusieurs mois, de nombreux Villennois nous alertent sur les difficultés rencontrées avec les bus qui circulent dans nos rues. Leur gabarit important rend la circulation compliquée et les croisements difficiles.

À cela s'ajoute la vitesse excessive de certains bus. Dans nos rues étroites, cette conduite accentue les risques d'accident et génère une insécurité pour les riverains, piétons et enfants.

La sécurité doit être notre priorité. Des bus plus petits, et pas seulement de quelques centimètres, des horaires adaptés et une vigilance accrue sur le respect des vitesses per-

mettraient de réduire les risques, d'apaiser la circulation et répondraient à une attente forte des familles et des habitants concernés.

Nous continuerons à relayer les préoccupations de nos concitoyens, dans un esprit constructif. Notre objectif est simple : garantir des transports publics à la fois efficaces et sûrs, au service de tous les Villennois.

Pierre-François DEGAND

Liste Avenir Villennes

pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

L'union au service des Villennois.

Face à la scission au sein de l'équipe municipale actuelle et aux dysfonctionnements et difficultés que cette situation engendre, Villennes et les Villennois méritent une équipe apaisée et soudée pour assurer le bon fonctionnement de ses missions.

C'est pourquoi je choisis d'avancer dans un esprit de dialogue et de rassemblement, convaincu que c'est Ensemble que nous gérerons au mieux notre commune. Je souhaite rassembler toutes celles et tous ceux qui, animés par l'intérêt général, veulent apporter leurs idées et contribuer au projet collectif.

Mon engagement reste entier : travailler avec exigence, transparence et proximité, en plaçant toujours l'intérêt des Villennois au-dessus des parcours individuels.

L'avenir de notre village mérite avant tout une équipe soudée, capable de réunir et de satisfaire le plus grand nombre de Villennois.

Olivier Hardouin,

Liste Villennes Ensemble

Villennesensemble2026@gmail.com



EMPHASE
IMMOBILIER

ACHAT | VENTE | CONSEIL

UN PROJET DE VENTE ?
CONTACTEZ-NOUS



www.emphase-immobilier.com

Sébastien ALONZI | Agent immobilier

52 Sente des Petites Jachères
78 670 Villennes-sur-Seine

Tél : 01 39 11 56 88 | Mob : 06 47 86 59 62
agence@emphase-immobilier.com

SARL au capital de 30 000 € - RCS Versailles 508 684 115
Carte transaction n° CPI 7801 2018 000 032 517



**Redécouvrez la nature en automne et
l'hymne de ses mille et un murmures !**

Depuis 45 ans, les audioprothésistes ENTENDRE s'engagent à conseiller et à accompagner les personnes malentendantes. En leur proposant les solutions les plus adaptées, ils leur font redécouvrir la plénitude des sons et des sensations qui leur sont chers.

Entendre, vous **relier** à tout ce qui vous entoure.



Sandra TANDETNIK et Lou PRATS
Vos audioprothésistes Diplômées d'Etat

Vos centres Entendre près de chez vous

VILLENES-SUR-SEINE
Maison médicale Madeleine Brès
75, rue du Pré aux Moutons
01 85 47 00 37

VERNEUIL-SUR-SEINE
17, rue des Prés
01 85 47 07 07



www.entendre-audition78.com

Agence
ARRIO

depuis 1880

Tout simplement incontournable !



87, place de l'église - Villennes-sur-Seine

Un conseil ? Une estimation ?

01 39 75 80 02

arrio@orange.fr

**Villennes-sur-Seine • Médan
Orgeval • Verneuil-sur-Seine ...**